

Projet « Une ardeur d'enfance pour toutes et tous »

Procès-verbal de la réunion du
Comité d'Accompagnement (CA) du 13 novembre 2017



Ordre du jour :

- Approbation du PV de la réunion du CA du 10/03/2017
- Ce qu'il faut retenir du contrôle ONE des rapports 2015
- Aperçu des rapports financier et d'activité 2016 transmis à l'ONE le 31.07.17
- Subside 2017 : 12 mois au lieu de 9, augmentation proportionnelle de l'enveloppe ONE
- Question des amortissements en 2017
- Préparation des rapports financier et d'activité 2017 suivant le canevas ONE
- Précisions sur les dépenses de personnel éligibles à l'ONE
- Divers



Le PV du CA du lundi 13 novembre 2017 en un coup d'œil !

Approbation du PV de la réunion du CA du 10/03/17.	Le PV est approuvé à condition de procéder aux changements évoqués en séance.
Ce qu'il faut retenir du contrôle ONE des rapports d'activité 2015	Chronologie des faits et distribution des documents relatifs au versement du solde.
Aperçu des rapports financier et d'activité 2016 transmis à l'ONE le 31.07.17	Distribution de la synthèse du rapport d'activité et aperçu du récapitulatif financier.
Subside 2017	12 mois au lieu de 9, augmentation proportionnelle de l'enveloppe
Préparation des rapports financier et d'activité 2017 suivant le canevas ONE	Les rapports d'activité et les justificatifs des dépenses sont attendus à Promemploi pour le 16 mars 2018
Précisions sur les dépenses de personnel éligibles à l'ONE	A côté du salaire vous pouvez déclarer les frais d'assurance légale, de médecine du travail et les frais de gestion de votre secrétariat social
Divers	/

Membres présents

LESPAGNARD Adrien	Chef de projet	Commune d'Aubange
LIGNIAN Françoise	Responsable	Commune de Bastogne - Halte accueil « La Pause Grenadine »
CHARTON Virginie	Directrice	Commune de Chiny - Crèche « Les ptits Pinsons »
MAILLEUX Anouchka	Responsable	Commune de Durbuy - Halte Accueil « L'Alouette »
CORNETTE Aurore	Directrice remplaçante	Crèche « La Tarentelle », Libramont
GRESSE Laura	Coordinatrice ATL	Commune de Gouvy
LEJEUNE Ghislaine	Echevine	Commune de Gouvy
PEETERS Odette	Responsable	Commune de Manhay - Halte accueil « Les p'tits Potes »
PONCELET Justine	Directrice	Commune de Paliseul - MCAE « Les Lutins du Parc »
GUILLAUME Françoise	Directrice	Commune de Vaux-sur-Sûre - Crèche « De Câlins à Canailles »
MOUZON Christoph	Président	CPAS de Libramont – Halte accueil « Libr'accueil »
SCHOONVAERE Aurélie	Responsable	CPAS de Saint-Léger - Crèche « Pas à Pas »
CLAES Amandine	Secrétaire Aide Comptable	Promemploi
COUSET Jocelyne	Chargée de projet	Promemploi
LEFEBVRE Sylvie	Directrice	Promemploi

Membres excusés

CHISOGNE Marine	Coordinatrice ATL	Commune de Bertogne
COLLARD Maryvonne	Reponsable	MCAE « Petit à petit » (Bertogne)
DETAILLE Christiane	Echevine	Commune de Bertogne
BRISBOIS Monique		Halte-accueil « La Récré de Violette » (Marche-en- Famenne)
HAVET Vinciane	Coordinatrice ATL	Commune de Fauvillers
GROTECLAES Françoise	Responsable	Commune de Léglise – Crèche « Cœurs d'Enfants »
DUPONT Françoise	Assistante sociale	SAEC Baby Service - Co-accueil Hollange
LEYDER Stéphan	Coordinateur subrégional	ONE

Le PV du CA du 13 novembre 2017 in extenso !

La séance est présidée par Sylvie LEFEBVRE, Directrice de l'ASBL Promemploi.
La réunion est illustrée par un montage Power Point.

1. Approbation du PV de la réunion du CA du 10 mars 2017.

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents moyennant quelques modifications :

- Page 7, Virginie Charton ne souhaite pas voir apparaître « la crèche affiche complet », cette mention est supprimée
- Page 8, Françoise Guillaume tient à préciser que la formation a été suivie au sein du milieu d'accueil
- Page 7, Anouchka Mailleux trouve que la phrase « Les accueillantes sont toutefois un peu frustrées parce qu'une fois l'enfant et les parents en confiance se profile un changement d'accueil. » n'exprime pas ce qu'elle a voulu dire, cette mention sera supprimée
- Page 7, Justine Poncelet précise l'horaire d'ouverture de la halte accueil qui est de 7h30 à 18h et non de 7h à 18h30 comme mentionné. La correction est faite.
- Page 6, Christophe Mouzon exprime son désaccord avec la phrase « Cette pratique a pour effet de faire fuir de la HA les parents qui utilisent la structure davantage comme une crèche. », cette mention sera supprimée.

Le PV corrigé est consultable et téléchargeable dans l'espace privé de notre nouveau site Internet www.promemploi.be (nouveau mot de passe identique pour tous les partenaires : 2015)

2. Ce qu'il faut retenir du contrôle ONE des rapports 2015

Chronologie des faits :

- 31/10/2016 : les rapports 2015 sont envoyés à l'ONE
- 18/01/2017 : contrôle financier à Promemploi par les inspectrices de l'ONE
- 10/03/2017 : Comité d'accompagnement du projet où sont communiqués les résultats du contrôle financier du 18/01/2017
- De fin mars à juin 2017 : demandes de justificatifs complémentaires par l'ONE à Promemploi
- 14/07/2017 : l'ONE nous envoie le document « décompte emploi subvention 2015 » (voir annexe 1) qui est distribué en séance

Distribution est également faite en séance des documents relatifs au versement du solde (20%) 2015.

3. Aperçu des rapports financier et d'activité 2016 transmis à l'ONE le 31/07/2017

La synthèse du rapport d'activité 2016 est distribuée en séance (voir annexe 2), les rapports d'activité par type d'accueil (crèche, maison communale d'accueil de l'enfance, halte accueil ou co-accueil) sont mis à disposition pour consultation lors de la réunion. Ils se trouvent également dans l'espace privé de notre site Internet www.promemploi.be

Voici un tableau récapitulatif du rapport financier :

Encodage 2016

Projets ONE ex-FSE	Prévision ONE	ONE encodé au 31/07/2017	Différence
Promemploi	€ 51.405,65	€ 51.963,51	€ 557,86
Aubange	€ 10.984,47	€ 24.837,13	€ 13.852,66
Bertogne	€ 6.904,07	€ 13.218,69	€ 6.314,62
Chiny	€ 7.650,37	€ 14.748,05	€ 7.097,68
Durbuy	€ 9.580,35	€ 20.917,85	€ 11.337,50
Enfance et Jeunesse en Marche	€ 6.361,33	€ 18.409,99	€ 12.048,66
Fauvillers	€ 6.010,35	€ 7.440,00	€ 1.429,65
Gouvy	€ 7.127,84	€ 12.632,92	€ 5.505,08
Léglise	€ 14.206,12	€ 31.712,85	€ 17.506,73
CPAS de Libramont	€ 13.327,36	€ 59.543,73	€ 46.216,37
Paliseul	€ 15.867,24	€ 20.889,16	€ 5.021,92
La Pause Grenadine	€ 12.428,44	€ 14.000,72	€ 1.572,28
Les P'tits Potes - Manhay	€ 9.672,32	€ 14.148,39	€ 4.476,07
CPAS de Saint-Léger	€ 5.758,04	€ 30.176,27	€ 24.418,23
La Tarentelle	€ 11.567,57	€ 20.432,67	€ 8.865,10
Vaux-sur-Sûre	€ 11.026,41	€ 26.276,68	€ 15.250,27
	€ 199.877,93	€ 381.348,61	€ 181.470,68

Les documents relatifs au versement de la première part (80%) 2016 sont distribués en séance.

4. Subside 2017 : 12 mois au lieu de 9, augmentation proportionnelle de l'enveloppe ONE

Dans la convention de partenariat du 16 décembre 2014, il était stipulé que le subventionnement pour l'année 2017 s'arrêterait en septembre. Nous avons reçu un courrier de l'ONE le 28 juin 2017 (voir annexe 3) prolongeant le financement ONE jusqu'au 31 décembre 2017. Un projet d'avenant (daté du 7 septembre 2017) a été envoyé à l'ONE pour formaliser cette prolongation mais à ce jour et après plusieurs sollicitations nous sommes toujours en attente d'un retour de l'ONE.

5. Préparation des rapports financier et d'activité 2017 suivant le canevas ONE

Rapport financier 2017

- Amortissements : si certains partenaires prévoient de justifier leur subside 2017 par des dépenses qui sont amorties dans leur comptabilité, Promemploi doit en être averti avant fin 2017 pour faire une demande à l'ONE.
- Dépenses de personnel éligibles à l'ONE : à côté du salaire vous pouvez déclarer les frais d'assurance légale, de médecine du travail et les frais de gestion de votre secrétariat social (voir tableau en annexe 4). Il n'y a pas d'obligation de déclarer ces frais mais cela peut vous aider à utiliser votre enveloppe. Toutefois si vous décidez de compléter ce tableau, il est téléchargeable en version informatique dans l'espace privé de notre site Internet.

Rapport d'activité 2017

Précision par rapport à la durée d'accueil minimum et maximum des enfants : à calculer sur une année et non sur une semaine.

A titre d'exemple :

Nombre d'enfants présents au 01/01/2016	31	
Nombre d'enfants entrés sur l'année 2016	15	
Nombre d'enfants sortis au cours de l'année 2016	15	
Nombre d'enfants porteurs de handicap	/	
Nombre d'enfants dont au moins un parent a suivi une formation en 2016	1	
Durée min.d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	18	par an
Durée max.d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	198	par an

Les rapports d'activité et les justificatifs des dépenses sont attendus à Promemploi pour le **16 mars 2018**.

Tour de table des projets

Les p'tits Potes , halte accueil – Commune de Manhay

Depuis janvier 2017, la halte accueil est ouverte 5 jours par semaine de 7h30 à 18h15. Il y a 2 personnes à $\frac{3}{4}$ temps mais il manque un $\frac{1}{2}$ temps. La halte accueil est plus ou moins complète. La MCAE qui a ouvert récemment sur la commune est à son taux d'occupation maximum. De ce fait, les parents en recherche de place d'accueil sont redirigés vers la halte accueil qui les « dépanne » mais garde tout de même des places pour de l'accueil occasionnel.

Les p'tits Pinsons, crèche – Commune de Chinoy

L'accueil des enfants à la crèche « Les p'tits Pinsons » de Chinoy commence à 7h pour terminer à 19h et ainsi permettre un accueil flexible. Au début de leur projet le pouvoir organisateur s'attendait d'avantage à toucher un public « transfrontalier » mais au final le public est plus varié.

Le rapport d'activité annuel reste une charge de travail supplémentaire pour le milieu d'accueil. Par contre, le projet « Une ardeur d'enfance pour toutes et tous » en lui-même permet de favoriser le partenariat avec la commune et facilite l'obtention d'accords positifs de celle-ci pour s'équiper en matériel.

De Câlins à Canailles, crèche – Commune de Vaux-sur-Sûre

Crèche de 42 places qui propose un accueil flexible et soutient l'accueil en urgence et/ou inclusif. L'accueil est organisé sur deux étages avec deux équipes distinctes.

Motivation de toute l'équipe à diversifier la prise en charge et à vivre de nouvelles expériences (cfr rapport d'activité 2017).

Pas à Pas, crèche – Commune de Saint-Léger

La crèche de Saint-Léger offre un accueil flexible et est divisée en trois sections. Les enfants sont accueillis avec un minimum de trois présences par semaine et leurs parents sont pour la plus grande partie des travailleurs frontaliers.

La Cachette enchantée, halte accueil – Commune de Gouvy

Le déménagement de la halte accueil est prévu en février 2018, il était initialement prévu en septembre 2017 mais les travaux ont pris du retard. Le nouveau lieu d'accueil permettra d'accroître la capacité d'accueil et offrira un accueil sur un étage au lieu de deux. Le public cible est assez varié et un enfant en situation de handicap a été accueilli au sein du milieu d'accueil.

La Tarentelle, crèche – ASBL

La Tarentelle est une crèche de 75 places d'accueil dont 25 ont été créés grâce au projet FSE devenu ONE. La crèche est ouverte de 6h30 à 19h. La direction jusqu'ici assurée par Florence Hanosset vient d'être reprise par Aurore Cornette. L'accueil minimum par semaine est passé de 2 jours à 3 jours, une explication a été fournie aux parents et cela s'est bien passé. Depuis septembre 2017 la crèche accueille 2 enfants à besoins spécifiques.

La Pause Grenadine, halte accueil – Commune de Bastogne

« La Pause Grenadine » accueille 14 enfants, le public très varié permet de travailler l'insertion socio-professionnelle. Pour la halte accueil, il est important d'avoir une bonne équipe encadrante car c'est un accueil de courte durée et/ou occasionnel. Le taux d'encadrement est élevé, l'équipe compte trois puéricultrices à 4/5 temps et une à ½ temps. Il y a toujours un problème d'absentéisme des enfants dont certains parents ne comprennent pas l'importance de respecter leurs engagements.

Les Canetons, crèche – Commune d'Aubange

La crèche a une capacité de 25 places et accueille les enfants de 6h30 à 18h30. La crèche « Les Canetons » fonctionne bien et d'autres crèches vont s'agrandir grâce au nouveau plan Cigogne, ce qui permet d'augmenter la capacité d'accueil des enfants sur la commune d'Aubange.

L'Alouette, halte accueil – Commune de Durbuy

« L'Alouette » accueille des enfants pour une durée maximale de 2 jours par semaine pour rester accessible à tous. L'équipe d'accueil est constituée de 3 personnes qui travaillent en bonne collaboration et cela leur permet de travailler davantage l'aspect pédagogique du projet (projet de BD sur la familiarisation) et de développer un accueil de qualité.

Les Lutins du Parc, MCAE et La Halte des Lutins, halte accueil – Commune de Paliseul

- **Maison communale d'accueil de l'enfance** de 18 places qui accueille des enfants de 0 à 3 ans de 7h à 18h30. La MCAE fonctionne bien.
- **Halte accueil communale** d'une capacité de 8 places pour les enfants de 0 à 3 ans, ouverte de 7h à 18h30. La halte accueil recherche toujours des possibilités pour augmenter son taux d'occupation.

Libr'accueil, halte accueil – CPAS de Libramont

La halte accueil de Libramont accueille des enfants de 0 à 3 ans du lundi au vendredi. Elle propose l'accueil des enfants porteurs de handicap, des enfants suivis par les services d'aide à la Jeunesse, des enfants dont les parents sont suivis par le CPAS et des enfants dont la maman est hébergée dans la maison d'accueil de Libramont.

Divers

Anouchka Mailleux et Virginie Charton distribuent un manifeste à l'initiative de l'ASBL Noé (Nouvelle Orientation Enfance) : Accueillir les tout-petits - Oser « La Revendication », un manifeste de terrain pour des milieux d'accueil de qualité.

PV rédigé par l'équipe « ONE ex-FSE » de l'ASBL Promemploi.

Document établi par l'ONE à la
date du 14/07/17

PROMEMPLOI

Décompte emploi subvention 2015

	subvention	emploi	solde	
Promemploi coordination	51.405,65	50.371,92	-1.033,73	sans emploi 1.033,73
Aubange	10.984,47	20.120,27	9.135,80	
Bertogne	6.904,07	12.056,29	5.152,22	
Chiny	7.650,37	13.662,41	6.012,04	
Durbuy	9.580,35	16.703,87	7.123,52	
Enfance et Jeunesse en Marche	6.361,33	8.966,28	2.604,95	
Fauvillers	6.010,35	6.200,00	189,65	
Gouvy	7.127,84	23.785,65	16.657,81	
La Pause Grenadine	12.428,44	13.495,64	1.067,20	
La Tarentelle	11.567,57	13.098,22	1.530,65	
Léglise	14.206,12	28.012,82	13.806,70	
Les p'tits Potes	9.672,32	10.435,77	763,45	
Libramont	13.327,36	10.795,31	-2.532,05	sans emploi 2.532,05
Paliseul	15.867,24	27.878,48	12.011,24	
Saint-Léger	5.758,04	12.974,09	7.216,05	
Vaux-sur-Sûre	11.026,41	17.608,71	6.582,30	
TOTAL	199.877,93	286.165,73	86.287,80	3.565,78

1. BUDGET

Montant accordé	199.877,95
Montant justifié	196.312,17
solde sans emploi	-3.565,78

2. LIQUIDATION

Total	1ère avance	solde disponible	limitation	solde à liquider
199.877,95	159.902,36	39.975,59	-3.565,78	36.409,81

Annexe 1

Promemploi : Rapport d'activité 2016

La coordination ONE ex FSE

Coordination (et gestion des dossiers de solde) de projets inscrits dans la programmation FSE 2008-2014, projets visant le renforcement et la diversification de l'offre d'accueil : accueil dit « atypique » (d'urgence, flexible, occasionnel), accueil inclusif – priorités transversales : égalité des chances entre hommes et femmes (lutte contre les stéréotypes de genre et promotion de la mixité/diversité) et entre tous les enfants.

Depuis 2015 : Financement ONE.

Promemploi = Chef de file du portefeuille :

- *Assurer l'animation et la gestion du portefeuille (formation « gestion de projet »)*
- *Mener des activités d'observation, d'expertise et d'animation des projets structurants inscrits au sein du portefeuille*
- *Participer à des actions de lutte contre les stéréotypes de genre et de promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (Gird day/Boys day)*
- *Assurer le renfort en personnel des milieux d'accueil demandeurs menant des projets d'inclusion d'enfants en situation de handicap ; 280 heures de renfort de personnel prestées au sein de six milieux d'accueil de la petite enfance de la province de Luxembourg*

**Coordination du portefeuille intégré de projets structurants ONE (ex-FSE)
« Une ardeur d'enfance pour toutes et tous »**

NOM DU PROJET	« Une ardeur d'enfance pour toutes et tous »
PORTEUR DU PROJET	ASBL PROMEMPLOI
DATES DE MISE EN ŒUVRE ET DE CLOTURE DU PROGRAMME D'ACTION FSE	Date de démarrage du programme d'action : 01/01/2008 Date de clôture du programme d'action : 31/12/2014
DATE DE TRANSITION DU FSE VERS L'ONE	01/01/2015
OBJECTIF SPECIFIQUE	En matière d'accueil de l'enfance en province de Luxembourg, promouvoir et soutenir une offre d'accueil qui réponde aux besoins du terrain afin de faciliter la conciliation vie familiale/vie professionnelle et de renforcer l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et entre tous les enfants
PARTENAIRES	L'ASBL PROMEMPLOI La Province de Luxembourg (Service provincial social et Santé) Le FOREM/Bassin EFE Luxembourg belge L'ONE IDELux Les communes d'Aubange – Chiny – Fauvillers – Léglise – Paliseul - Saint-Léger - Vaux-sur-Sûre – Bertogne – Durbuy – Gouvy Le CPAS de Libramont L'ASBL « Enfance et Jeunesse en Marche » (Marche-en-Famenne) « Les P'tits Potes » (Manhay) « La Pause Grenadine » (Bastogne) « La Tarentelle » (Libramont)

ACTIVITES PRISES EN CHARGE PAR LE CHEF DE FILE DU PORTEFEUILLE (Promemploi), en collaboration avec les partenaires du projet :

► Assurer l'animation et la gestion du portefeuille : la coordination des partenaires et des activités, l'interface entre le projet et l'environnement dans lequel il s'inscrit, la gestion administrative et financière du portefeuille, le suivi des projets structurants, l'évaluation du projet, ... Activités d'observation, d'expertise et d'animation. La promotion des milieux d'accueil créés et/ou renforcés grâce au soutien du FSE puis de l'ONE est réalisée via leur inscription sur le Portail wallon www.accueildesenfants.be.

Ce qui se traduit notamment par :

- 1 comité d'accompagnement le 23 juin 2016
- Participation au « Girls day/boys day » 2016 : 3 réunions de suivi de l'opération, 2 journées de formation sur la thématique avec les partenaires, 10 animations de 2 périodes chacune dans les classes, 1 matinée d'accompagnement des élèves à la rencontre des professionnel-le-s

Suite au comité d'accompagnement de juin, le besoin d'information des partenaires sur la gestion de projet est apparu comme une évidence. Le nouveau canevas de rapport d'activité imposé par l'ONE demande en effet de préciser les objectifs généraux et spécifiques de chaque projet. Pour soutenir les partenaires dans la formulation de ces objectifs, nous avons organisé à leur attention, le 24 novembre 2016, une formation « Gestion de projets » donnée par le BIEF.

ACTIVITES PRISES EN CHARGE PAR LES PARTENAIRES PORTEURS DE PROJETS STRUCTURANTS INTEGRES DANS LES PORTEFEUILLES :

Promoteur¹	Projet	Réalisations 2016
Aubange	Crèche communale 25 places	La crèche a une capacité de 25 places et est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30. La crèche pratique l'accueil d'urgence et flexible. Il est noté dans le projet d'accueil la possibilité d'accueillir un enfant en situation d'handicap. Une grande mixité sociale et culturelle y est développée. Le personnel a suivi différentes formations.
Chiny	Crèche communale 24 places	La crèche accueille les enfants et est agréée pour 24 places. Accueil flexible durant toute l'année 2016, du lundi au vendredi de 7h à 19h. L'accueil est organisé sur deux étages. La crèche fonctionne en plusieurs sections. Elle affiche complet.

¹ En 2013, le CPAS de Virton a définitivement abandonné le projet qu'il avait inscrit dans notre portefeuille.

Fauvillers	Co-accueil 8 places en lien avec le Baby Service	Le co-accueil est agréé pour 8 places dépendant du SAEC « Baby Service » d'Arlon. Fin 2015, le Baby Service était à la recherche de nouveaux/elles co-accueillant-e-s. En janvier 2016, des enfants ont été accueillis par une accueillante. De février à septembre 2016, des travaux de rénovation ont été effectués au co-accueil. L'accueil a repris en septembre 2016 avec deux nouvelles co-accueillantes. Le service affiche de nouveau complet.
Léglise	Crèche communale 24 places	La crèche est agréée pour 24 places et accueille les enfants de 7h à 18h30. La crèche pratique l'accueil flexible et est aménagée de plain-pieds afin de faciliter l'accueil d'enfants porteurs de handicap. Des réflexions au sujet des siestes sont proposées par l'ONE. La crèche se coordonne avec d'autres milieux d'accueil.
Libramont	Halte accueil 10 places pour enfants de 0 à 3 ans	La halte accueil est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h et accueille les enfants de 0 à 3 ans pour une capacité de 10 places. Elle pratique l'accueil d'urgence et occasionnel. Le milieu d'accueil fait partie d'un bâtiment qui englobe 8 services. Animations en collaboration avec la bibliothèque et atelier psychomoteur.

Vaux-sur-Sûre	Crèche communale 42 places	Crèche de 42 places accueillant les enfants du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30. Le milieu d'accueil propose un accueil flexible et d'urgence. La crèche affiche complet. Depuis l'agrandissement de la structure, les professionnelles essaient de garder une ambiance familiale mais c'est plus compliqué à gérer vu la mise en place de deux équipes.
ASBL « Enfance et Jeunesse en Marche » de Marche-en-Famenne	Halte accueil 10 places pour enfants de 0 à 3 ans	La halte accueil communale gérée par l'ASBL est agréée pour 10 places. La halte accueil a renforcé le partenariat avec le CPAS, accueillant notamment les enfants de parents fréquentant les ateliers de réinsertion sociale et professionnelle. Elle a également pu mettre en place plusieurs activités encourageant le soutien à la parentalité.
« Les P'tits Potes », halte-accueil communale de Manhay	Halte accueil communale 7 places pour enfants de 0 à 3 ans	Halte accueil de 7 places accueillant les enfants de 0 à 3 ans 4 jours par semaine de 7h15 à 17h30. On peut y bénéficier d'un accueil flexible, d'urgence et occasionnel. Il y a eu une diminution de présences et donc de personnel à l'ouverture de la MCAE sur la même commune. En 2016, quelques enfants qui étaient sur liste d'attente pour la MCAE ont fréquenté la halte accueil. La cohabitation reste harmonieuse entre les milieux d'accueil classiques et la halte accueil qui joue parfois le rôle de crèche, faute de places.

Bertogne	MCAE 12 places	La MCAE accueille les enfants et est agréée pour 12 places. Elle est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi. La MCAE pratique l'accueil flexible.
Durbuy	Halte-accueil communale 10 places pour enfants de 0 à 6 ans	La halte-accueil est agréée pour 10 places pour les enfants de 0 à 6 ans. On y pratique un accueil d'urgence et occasionnel. L'organisation de stages y rencontre toujours un large succès. La halte accueil favorise un travail de communication avec les parents et les enfants. Les accueillantes sont toutefois un peu frustrées parce qu'une fois l'enfant et les parents en confiance, se profile un changement d'accueil ...
Gouvy	Halte accueil communale 8 places pour enfants de 0 à 6 ans	Halte accueil de 8 places pour enfants de 0 à 6 ans, ouverte du lundi au vendredi de 8h à 17h. On y pratique l'accueil occasionnel et d'urgence. L'année 2016 a été une année mouvementée due au changement de la responsable et à la maladie de longue durée de sa remplaçante. La halte accueil se porte bien, elle affiche complet mais fonctionne plus en mode « crèche » car il n'y a pas de crèche dans la commune et de moins en moins d'accueillant-e-s à domicile.

<p>« La Pause Grenadine », halte-accueil de Bastogne</p>	<p>Halte accueil communale 8 places pour enfants de 0 à 3 ans</p>	<p>Halte accueil de 8 places pour enfants de 0 à 3 ans. Depuis le déménagement et l'accroissement du personnel, il y a eu un élargissement des horaires d'ouverture : la halte accueil accueille les enfants à partir de 7h30 jusque 17h30. Cette plage horaire permet de mieux répondre aux besoins des parents qui sont en formation ou en réinsertion professionnelle. La halte accueil pratique l'accueil occasionnel et d'urgence. Le public cible est mixte et touche toute les catégories sociales de la commune. Le soutien à la parentalité est une préoccupation majeure de la halte accueil.</p>
<p>Crèche « La Tarentelle » de Libramont</p>	<p>Création de 25 places dans le cadre de l'extension d'une crèche existante de 50 places fonctionnant depuis 1989</p>	<p>Crèche gérée par une ASBL qui compte au total 75 places d'accueil, dont 25 ont été ouvertes grâce aux subsides FSE. La crèche accueille les enfants du lundi au vendredi de 6h30 à 19h. Elle pratique l'accueil flexible et d'urgence si des places sont disponibles. La crèche a déjà accueilli des enfants en situation de handicap. Elle dispose de plusieurs étages et fonctionne par section.</p>

2013 devait être l'année de clôture du projet « Une ardeur d'enfance pour toutes et tous ». Elle avait d'ailleurs été planifiée en ce sens. Mais divers événements sont venus bouleverser cette planification.

En effet, nous avons appris fin 2013 que notre projet européen allait être pérennisé dans le cadre de l'ONE qui prendrait dès 2015 le relais du Fonds social européen.

L'article 96 §3 du contrat de gestion 2013-2018 de l'ONE, relatif au cofinancement par l'ONE de projets jusque-là cofinancés par le FSE - dont le projet FSE « Une ardeur d'enfance pour toutes et tous » X0055700 – stipule bien que :

« A partir de 2015, l'Office consacrera 689.000 € afin de couvrir des projets à pérenniser, dont la liste est reprise en annexe 5, suite à la diminution de leur montant de cofinancement par le FSE. »

A l'annexe 5 du contrat de gestion 2013-2018 de l'ONE se trouve la liste des projets visés par l'article 96, §3, dont les projets :

- X0055700, Promemploi Asbl (appel à projets 2) Une ardeur d'enfance pour toutes et tous
- X1011100, Promemploi Asbl (appel à projets 2) Une ardeur d'enfance pour accueillir nos petits

C'est ainsi qu'à partir de 2015, les 16 projets (Promemploi, Aubange, Bertogne, Chiny, Durbuy, Enfants en Marche, Fauvillers, Gouvy, La Pause Grenadine, La Tarentelle, Léglise, Les p'tits Potes, Libramont, Paliseul, Saint-Léger, Vaux-sur-Sûre) sont passés d'un cofinancement FSE à un cofinancement ONE.

Ce cofinancement est assuré pendant une période transitoire allant du 1^{er} janvier 2015 au 30 septembre 2017.

La suite dépend de la mise en œuvre par l'ONE de son contrat de gestion et verra probablement l'imposition de conditions à la poursuite du cofinancement (ces conditions pourraient consister en l'obligation de réaliser une offre d'accueil atypique, c'est-à-dire de l'accueil flexible, d'urgence ou occasionnel).

Partenaires : Rapport d'activité 2016

Identification

Nombre MA	16	
Crèches	6	
MCAE	2	
Co-accueil	1	
Haltes accueil	7	
Places d'accueil	271	
Moyenne de jours d'accueil	4,95	par semaine
Nombre d'emplois créés	64,75	ETP

Inscriptions et présences

Années de naissance	
2009	3
2010	5
2011	6
2012	22
2013	142
2014	272
2015	251
2016	123

Nombre d'enfants présents au 01/01/2016	431
Nombre d'enfants entrés sur l'année 2016	364
Nombre d'enfants sortis au cours de l'année 2016	316
Nombre d'enfants porteurs de handicap	8
Nombre d'enfants dont au moins un parent a suivi 1 formation	59
Durée min. d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	15,10
Durée max. d'accueil d'un enfant (en nombre de jours ou de demi-jours de présence)	136,30

Pour les seize milieux d'accueil du projet, 22 objectifs sur 46 (47,82%) sont rencontrés et 18 sont partiellement atteints(39,13%) pendant l'année 2016.

Bruxelles, le 28 juin 2017

Promemploi ASBL
Madame
rue des Déportés, 140
6700 ARLON

Département Accueil
Direction Accueil de la Petite Enfance
Service Subsidés et Budget
Nos réf: MV/dd/28.06.2017
Réf dossier: 26/LUX/
Votre correspondant: D. DEVLEESHAUWER
dimitri.devleeshauwer@one.be
☎ 02/542.15.90
Annexe(s): 3

Concerne: subvention ex-FSE 2017: modalités de subvention

Madame,

Nous avons le plaisir de vous informer que conformément à notre contrat de gestion, nous pouvons poursuivre en 2017 le subventionnement des structures d'accueil qui ont pu bénéficier jusqu'en 2010 d'un cofinancement du FSE.

Cette subvention est destinée, en continuité des axes prioritaires fixés par le FSE en 2007, à permettre aux bénéficiaires de couvrir, à titre de dépenses admises, en lien avec l'accueil d'enfants dont les parents sont en formation ou en recherche d'emploi, des frais exposés au cours de l'exercice d'une année civile complète, sous réserve de la perception par l'Office, au sein de la dotation, des crédits nécessaires à la liquidation de la dite subvention.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis de subventionnement (Annexe 1) vous précisant les modalités de paiement, la demande de liquidation de la subvention (Annexe 2), le tableau récapitulatif des dépenses et recettes pour l'année 2017 (Annexe 3), ainsi que le modèle de rapport d'activités (Annexe 4).

Sous réserve du respect des modalités définies ci-après, la répartition des montants de la subvention qui vous est octroyée, est déterminée de la manière suivante:

2017
199.877,95 €

Nous attirons votre attention sur le fait que des sanctions sont prévues en cas de non-respect de la procédure lié à un retard.

.../...

.../...

Suite de la lettre du 28 juin 2017

La garantie de la liquidation complète de la subvention sera effective, moyennant le respect des modalités définies par l'Office, ainsi que la réception de pièces justificatives ne bénéficiant d'aucun autre mode de subventionnement ou de recette perçue par le bénéficiaire.

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remerciant pour l'intérêt que vous portez à l'accueil de la petite enfance, nous vous prions d'agréer, Madame, l'assurance de notre considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a horizontal line extending to the right and a small loop at the top.

Benoît PARMENTIER,
Administrateur général.

Avis de subventionnement**Subvention ex-FSE 2017 octroyée à la structure de type « »**
«Une ardeur d'enfance/Arlon»

Une subvention de 199.877,95 € est octroyée à la «Une ardeur d'enfance/Arlon», à .

La subvention 2017 est imputée au budget de l'ONE, article budgétaire B.632.11, qui couvre la subvention octroyée aux structures pour l'année budgétaire 2017.

Cette subvention est destinée à permettre au bénéficiaire de couvrir, à titre de dépenses admises, des frais exposés au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

La subvention permet de prendre en charge les dépenses en lien avec le projet d'accueil pouvant couvrir, à titre principal, des frais de personnel, les charges locatives ainsi que des frais de fonctionnement.

Si d'autres dépenses sont envisagées dans le cadre de ce subventionnement (investissements), nous vous invitons à nous communiquer votre demande écrite motivée avant le 31 décembre 2017 pour avis et validation de l'Office.

Les amortissements ne sont par ailleurs plus admis, sauf dans le cadre d'une mesure transitoire, en suivi de la répartition des amortissements acceptés dans les achats de 2011.

Procédure de liquidation de la subvention:

- 1) Un montant de 159.902,36 €, représentant **80% du montant maximum prévu** a déjà été octroyé en 2017.
- 2) Un montant de 39.975,59 €, représentant **20% du montant maximum prévu**, sera mis en liquidation, dès réception et contrôle des pièces comptables à nous renvoyer **pour le 31 juillet 2018 au plus tard**, date de la poste faisant foi.

Liste des pièces comptables à nous renvoyer :

- La balance des comptes définitive ;
- Le tableau récapitulatif définitif des dépenses et recettes pour l'année 2017 ;
- Le rapport d'activités 2017 (selon le modèle ci-joint);
- Le PV de l'Assemblée Générale ou le rapport du réviseur d'entreprise ;
- Les attestations d'absence de dette émanant des administrations compétentes, en matière d'ONSS et de précompte professionnel ;
- L'article budgétaire pour les PO communaux, tant en recettes qu'en dépenses.

Toutes ces pièces devront être :

- **signées,**
- **datées et**
- **certifiées conforme à l'original.**

La partie de l'activité couverte par la présente subvention ne pourra être financée par aucune autre subvention ou recette perçue par le bénéficiaire.

Le versement de la subvention, à concurrence du montant prévu, n'a pas pour conséquence de créer dans le chef du bénéficiaire un droit inconditionnel à l'octroi de la subvention, chaque versement étant considéré comme ayant été liquidé à titre de provision.

Par ailleurs, le bénéficiaire de la subvention mettra à disposition de l'ONE ou de toute autre personne mandatée par l'ONE ainsi que de la Cour des Comptes, les documents nécessaires au contrôle de l'emploi de la subvention. Ces pièces justificatives seront conservées 7 ans après la date du versement effectué par l'ONE.

La partie non justifiée ou non justifiable de la subvention telle qu'elle pourrait apparaître dans les comptes remis à l'appui de la demande de liquidation de la subvention, devra être remboursée à l'ONE, au N° de compte suivant:

BE04 0910 0957 4131, avec la mention «Remboursement de la subvention ex-FSE 2017 «Une ardeur d'enfance/Arlon» - dans un délai d'un mois à dater de la signification du montant exact de ce remboursement par l'ONE.

Les avances reçues indûment, notamment en cas de fermeture du milieu d'accueil ou de retard dans l'envoi des pièces justificatives (ou pièces manquantes) seront à rembourser, selon les mêmes modalités.

Sur tous les supports promotionnels de l'action (affiches, dépliants, prospectus ou autres) figureront la mention « Avec le soutien de l'ONE », son logo ainsi que celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'ensemble des documents dûment complétés sont à transmettre, selon les délais définis, à l'adresse postale suivante:

<p>ONE Service Subsidés et Budget A l'attention de Dimitri De Vleeschauer Chaussée de Charleroi 95 1060 BRUXELLES</p>
--

Le bénéficiaire de la présente subvention engage et gère son personnel sous sa seule responsabilité.

L'ONE ne peut être rendu responsable de tout dommage causé à des tiers du chef de la réalisation de l'opération décrite ci-dessus.

Dépenses liées au personnel éligibles à l'ONE

SI ACS ou APE

Nom :

Prénom :

Fonction :

N° convention :

N° Poste :

	Salaire brut	ONSS patronale	Transport domicile-travail	Assurances légales	Médecine du travail	Quote-part patronale CR	Frais de gestion Secrétariat social	Coût total	APE/ACS	Autre A.E.	Solde à justifier
Janvier								0,00			0,00
Février								0,00			0,00
Mars								0,00			0,00
Avril								0,00			0,00
Mai								0,00			0,00
Juin								0,00			0,00
Juillet								0,00			0,00
Août								0,00			0,00
Septembre								0,00			0,00
Octobre								0,00			0,00
Novembre								0,00			0,00
Décembre								0,00			0,00
Prime de fin d'année								0,00			0,00
Pécule de vacances								0,00			0,00
Pécule de sortie								0,00			0,00
Coût salarial brut	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00